L'INVITÉ DE LA SEMAINE

Jean Celier tient bon le cap de l'Îlot

L'ancien sous-marinier a le souci de l'autre chevillé au corps. Président national de l'Îlot depuis 2006, Jean Celier estime qu'il existe un manque dans l'aide à la réinsertion des anciens détenus.

Une prise de conscience a conduit Jean Celier à s'engager au sein de l'Îlot. Une structure s'occupant de réinsertion professionnelle, notamment auprès de personnes ayant eu maille à partir avec la justice.

▶ Quel est le principe de l'Îlot ?

C'est d'héberger ou salarier quelqu'un et l'accompagner pour qu'il puisse progresser en confiance en soi, du point de vue de sa santé si nécessaire, de sa situation administrative, familiale, sociale. Et puis progresser sur le logement et l'emploi.

▶ L'action de l'Îlot ne touche-t-elle que des personnes sortant de prison ?

Non. Si on veut être attentif à chacun, il ne faut pas faire des catégories trop fortes. Mais il est vrai que notre vocation est quand même d'être suffisamment accoutumés à la situation des gens ayant connu la prison, à leur psychologie, à leur statut. Nous savons comment nous occuper de quelqu'un qui est en sursis de peine, en libération conditionnelle, qui doit faire un travail d'intérêt général, qui vient d'être libéré… C'est cela notre spécialisation : connaître ce milieu, pour que l'accompagnement soit bon. Il faut aussi que l'on sache parler des gens qui sortent de prison à de futurs employeurs.

▶ Comment les gens viennent-ils à vous ?

Si on prend ceux sortant de prison, nous avons un accord avec les services pénitentiaires d'insertion et de probation. Donc eux nous envoient des gens. Et les juges d'application des peines peuvent également nous adresser des personnes toujours sous surveillance pénitentiaire, justement parce que nous les encadrons et que nous leur fournissons une activité. Et puis nous accueillons des gens qui n'ont pas fait de prison, mais qui sont en galère. Eux nous sont adressés par les services sociaux.

▶ Comment se passe l'accueil ?

Nous effectuons pour chacun un entretien au terme duquel nous acceptons ou pas une personne. Chacun doit être volontaire pour s'en sortir. Ici, ce n'est pas un hôtel où on se pose et c'est tout. Et on ne donne pas un petit travail pour avoir un revenu. Venir à l'Îlot est vraiment l'occasion de cheminer vers un mieux.

Jean Celier souligne le travail réalisé par les 60 salariés de l'Îlot à Amiens. Ils s'occupent de près de 300 personnes par an.

> « Une fois qu'on a payé sa dette à la société, on doit pourvoir repartir comme les autres »
> Jean Celier, président de l'Îlot

▶ Quelles sont vos structures d'hébergement ?

À Amiens, nous proposons un hébergement pour les femmes seules ou avec enfants dans un centre. On a aussi une maison relais couplée avec un centre de stabilisation. On trouve là des gens que nous hébergeons et que nous accompagnons vers une meilleure situation. La maison relais est souvent pour des gens assez âgés pour lesquels les chances de retrouver un emploi ne sont pas forcément grandes. Mais on les accompagne et on leur propose une activité et comme je le disais, on les héberge. La maison de stabilisation est plus ouverte. Elle accueille notamment les jeunes qui galèrent et qui sont seuls. On essaie aussi de les accompagner.

Et puis nous avons un centre d'urgence. Là, l'accueil est inconditionnel. On a surtout des jeunes que l'on héberge soit la nuit - Le 115 les oriente vers nous - soit le jour. Là, on essaie de manière plus souple, de les accompagner et de les aider à se sortir de la situation dans laquelle ils se trouvent.

▶ Comment convaincre des employeurs de donner une chance à des personnes ayant parfois connu la prison ?

La première chose est que beaucoup d'employeurs, d'artisans, de patrons de PME ou même de grandes entreprises sont sensibilisés et pensent qu'ils ont un rôle à jouer dans la lutte contre l'exclusion. Deuxième chose, le fait que ces candidats à l'emploi soient présentés par nous, aide. On peut tester le candidat avec un stage, avec un séjour de familiarisation. Donc on permet de faire connaissance progressivement. Et puis l'employeur potentiel échange avec nous. Il peut nous alerter sur une personne ne venant pas régulièrement ou arrivant en retard. De notre côté, nous accompagnons le candidat. Nous lui faisons remarquer ses retards éventuels. On peut lui recommander d'être plus rigoureux, de s'investir et on l'encourage. Donc nous servons de lien encourageant, entre l'employeur et celui qui se lance dans une nouvelle aventure.

Nous remarquons que pour beaucoup, quand quelqu'un est réticent à employer ces publics-là, c'est qu'il ne les connaît pas. Quand on les fait se rencontrer, il y a compréhension qu'on n'est pas devant un schéma abstrait de l'ancien détenu ou de l'ancien SDF, ou même du jeune qui a galéré, mais bel et bien devant un être humain. Notre rôle est d'humaniser la relation et de faire connaître l'autre. Et puis nous ne présentons pas à un employeur des gens pour lesquels nous savons que le profil ne correspondra pas dans un contexte donné. Nous jouons donc aussi un rôle d'accompagnateur de recrutement et d'insertion, jusque dans l'entreprise.

▶ Comment décide-t-on un jour de se mettre au service de l'Îlot ?

J'ai eu une carrière assez variée. J'ai d'abord été commandant de sous-marin. Puis j'ai fait du conseil en entreprise et à partir de 1987 je m'étais engagé dans une association d'aide aux mineurs toxicomanes. Des jeunes de 12 à 18 ans. Ensuite j'ai été embauché comme secrétaire général national du Secours catholique, pendant trois ans. Là, je me suis aperçu qu'on faisait des choses pour les gens en prison, pour la famille qui venait visiter les gens en prison. Mais assez peu de choses pour les gens qui en sortaient. J'ai ensuite connu l'Îlot dont je me suis rapproché. On m'a proposé d'en devenir administrateur.

Et j'ai été élu président en 2006. Je pense que l'Îlot s'ouvre à une population dont on ne s'occupe pas assez. C'est facile de dire : ils ont mal agi, ils ont été punis et tant pis pour eux. Mais une fois qu'on a reconnu qu'on a mal agi et qu'on a payé sa dette à la société, on doit pourvoir repartir comme les autres. (.) Ce que j'aimerais, c'est que la communauté amiénoise, avec ses bénévoles, ses partenaires, prenne en charge une série de choses. Il y a un vaste champ de développement ici, où se tient aujourd'hui la majeure partie de l'activité de l'Îlot.

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC PETRONIO

BIO EXPRESS

- **1944 :** naissance le 22 novembre à Paris.
- **1963 :** officier sous marinier (jusqu'en 1979). Sera commandant de sous-marin.
- **1995-2002 :** secrétaire général du Secours catholique.
- **2004 :** entre au conseil d'administration de l'Îlot, créé en 1969. L'antenne d'Amiens sera ouverte en 1975.
- **2006 :** devient président national de l'Îlot. Parallèlement est secrétaire général du Collège des Bernardins. Une charge quittée en 2009 pour se consacrer pleinement à l'Ilot.

▶ L'Îlot à Amiens. Tél.: 03 59 99 08 80.